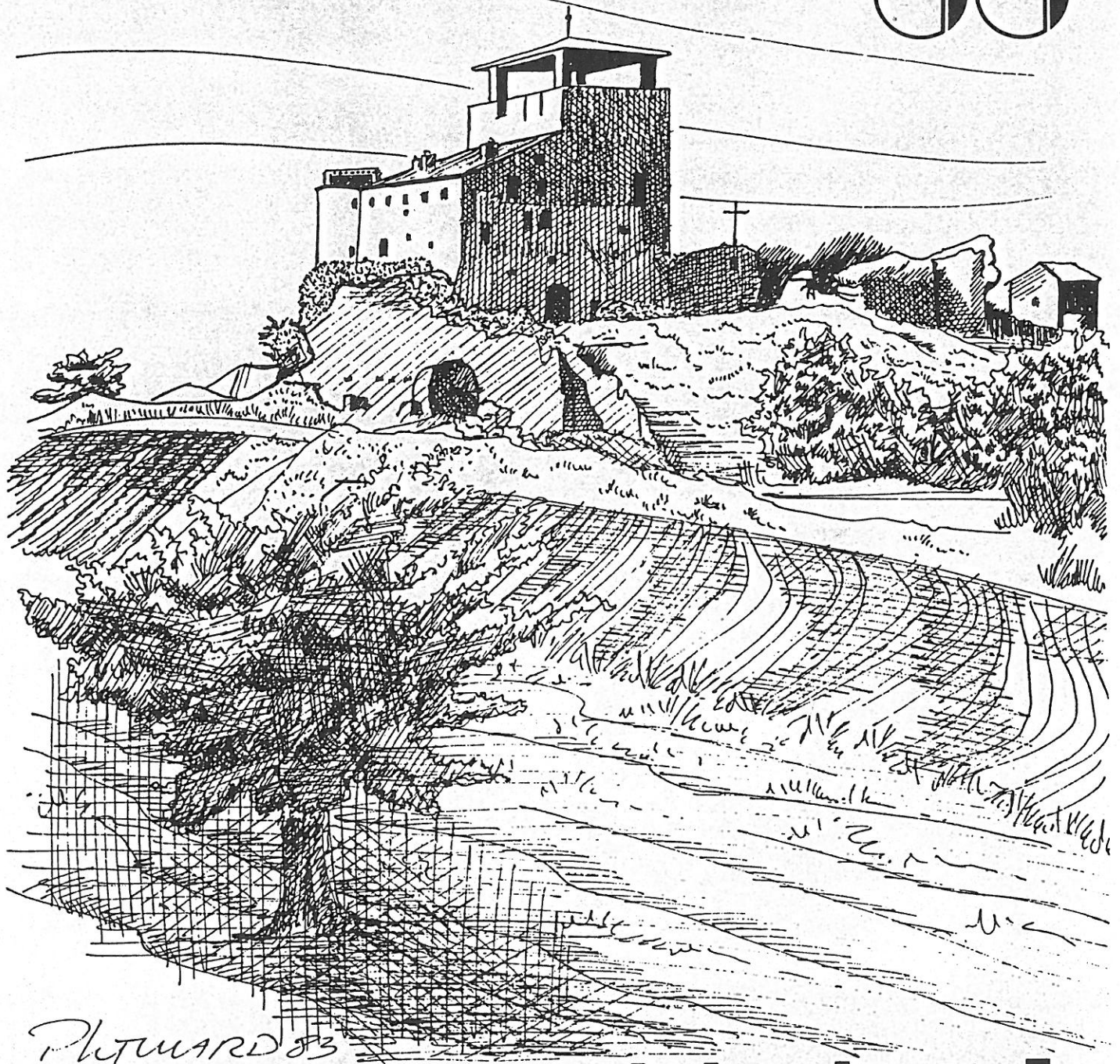


PIEGROS - LA CLASTRE

83



PIETRUARD 83

revue municipale n°1

- SOMMAIRE -

- 1 - LE MOT DU MAIRE .
- 2 - ACTIVITES DE L'EQUIPE MUNICIPALE EN 83 .
- 3 - GRANDES ORIENTATIONS ou L 'AVENIR DE NOTRE COMMUNE .
- 4 - VIE ASSOCIATIVE .
- 5 - ETAT-CIVIL - POPULATION .

- INFORMATIONS -

SECRETARIAT de MAIRIE - Ouverture au public :

Mardi et Vendredi de 15 h à 18 h .

Mercredi de 9 h à 12 h .

Téléphone Mairie : 40.01.04 .

PERMANENCE du Maire et des adjoints :

Tous les Vendredis de 18 h à 19 h .

Chères Elastriotes, Chers Elastriotes,

Le 6 Mars dernier, par vos suffrages, vous avez accordé une très large confiance à ceux qui, aujourd'hui, sont chargés de gérer notre modeste commune rurale. Les mêmes élus, en me désignant pour maire, m'ont reporté votre confiance. Je ne sais si leur choix a été le bon, mais je suis persuadé qu'ils l'ont fait en toute sérénité et très sincèrement; à moi de ne pas les décevoir... de ne pas vous décevoir.

Aujourd'hui, la décentralisation donne plus de pouvoir aux municipalités, mais aussi plus de responsabilités. Les affaires d'une commune (même de petite taille) ne sont pas toujours simples à gérer; je m'en rends bien compte. Heureusement que j'ai la chance de pouvoir m'épauler sur une équipe sérieuse et pleine de bonne volonté. Chance également d'avoir une secrétaire de mairie dévouée et compétente. Cette assemblée municipale - au sein de laquelle se sont nouées bien des amitiés - nous l'avons voulue très démocratique, c'est à dire: ouverte à toutes les idées. C'est ainsi qu'à chaque question traitée, un large débat s'instaure et toutes les opinions s'expriment librement. Cela est très bien... même si nos réunions se terminent parfois à deux heures du matin. Au conseil municipal, tout le monde se sent bien dans sa peau et nul ne renoue à l'ouvrage. Si des décisions sont parfois "dures" à prendre et ne sont pas forcément populaires pour certains d'entre vous, comprenez que c'est bien souvent après de longues discussions et toujours dans l'intérêt général, qu'elles sont prises.

Malgré les difficultés que je pense rencontrer en tant que

mairie "débutant", malgré le temps pris sur ma vie familiale, malgré tous les soucis que cette fonction engendre, je suis un homme heureux. Heureux de ces contacts que j'ai pu avoir avec vous, heureux d'avoir (je le pense) votre estime, enfin: HEUREUX, PARCE QU'AU SERVICE D'UNE COMMUNE QUE J'AIME!

Après dix mois de gestion communale, nous avons choisi, pour vous informer, cette première édition d'un mini-journal dont j'ai laissé, à l'équipe municipale, le soin de la rédaction. Pour ma part, je ne terminerai pas ce petit mot, sans avoir une pensée de sympathie pour mon prédécesseur qui a tant œuvré pour notre commune et à qui je souhaite un rétablissement aussi prompt que possible.

Et puisque c'est l'époque des vœux, permettez moi de vous présenter les miens à l'occasion de ce nouvel an. Une année que je voudrai meilleure et plus juste pour nos jeunes, nos moins jeunes, nos anciens; pour les associations qui animent la vie de notre commune; pour tous les clastroises et clastrois à qui je dis: "je suis, ainsi que toute l'équipe municipale, à votre écoute, pour tous vos problèmes et nous tâcherons de les résoudre ensemble"

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 1984; vœux auxquels j'associe bien volontiers ceux des membres du conseil municipal.

Reni Bergier



2 - ACTIVITES de l'EQUIPE MUNICIPALE en 83 -

Rappel des sujets principaux traités au cours des réunions ordinaires du Conseil Municipal.

12 mars : Installation du Conseil Municipal.

25 mars : Formation des commissions et vote du budget primitif.

22 avril : Examen et approbation du travail effectué par les commissions : Voies et réseaux, Bâtiments communaux, Education et Jeunesse.

8 mai : Décision d'acquisition de la salle annexe à la salle des fêtes.

17 juin : Compte-rendu des délégués aux divers syndicats inter-communaux - Etude du règlement du cimetière - Bâtiments - Affaires sociales - Concours des maisons fleuries.

9 septembre : Demandes de subventions pour travaux salle des fêtes. Compte-rendu des délégués aux 5 commissions du S.A.V.D.

7 octobre : Compte administratif 82 -Budget supplémentaire - Lancement des travaux de la cure.

7 novembre : Réunion d'information pour le Conseil Municipal par la Direction départementale de l'Equipement au sujet de l'urbanisme.

18 novembre : Prescription du plan d'occupation des sols (P.O.S) Institution de la taxe locale d'équipement (T.L.E) Programme voirie 84 et emprunt correspondant -Demande de subvention pour les places.

16 décembre : Compte-rendu des commissions- Bâtiments, Education Jeunesse, Finances, Syndicat des eaux - Création d'une commission d'urbanisme.

Les réunions des commissions ont permis de discuter et de préparer la plupart des sujets débattus au Conseil Municipal.

COMMISSION VOIES ET RESEAUX DIVERS :

(Mme Buffière, MM Bergier, Bonnafond, Reynaud, Eymery, Aubert, Gorce) Responsable : R. Bergier - Suppléant : R. Bonnafond

29 mars : Etude du programme de goudronnage pour 83 sur les chemins de la Condamine, la Conche, les Lombards, Piégros, Brettes, pour un montant de 150 000 F.

3 novembre : Travaux financés par le FEOGA (Fond Européen Orientation et Garanties Agricoles) : apports de graviers sur divers chemins pour un montant de 65 000 F.

Programmation des travaux 84.

COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX :

(Mmes Happel, Bochon, MM. Bir, Blachon, Gasquet, Raillon)

Responsable : A. Bir - Suppléant : C. Blachon

22 mars : Aménagement des abords des W.C publics.

Salle des fêtes : évacuation des eaux usées et pluviales.

15 juin : Etude du règlement du cimetière.

1er Septembre : consultation des responsables de l'OPAH (Opération programmée d'aménagement de l'habitat).

23 novembre : accueil de l'architecte consultant du SAVD (Val de Drôme) : Etude du cadre de vie.

La commission a également travaillé à la mise en route et à la poursuite des travaux programmés par le précédent Conseil :
Logement de l'ancienne cure (programme OPAH). Réfection de la toiture, Isolation aux normes EDF pour une somme de 140 000 F.
Ecole des petits : Réfection de la salle de classe (28 000 F).

COMMISSION EDUCATION -JEUNESSE :

(Mme Happel, MM. BLACHON, Bergier, Gasquet, Poizat, Raillon) .

Responsable : C.Blachon - Suppléant : R. Bergier .

22 Mars : Projet d'enquête sur les besoins Socio-éducatifs, ventilation des subventions .

9 et 13 Décembre : Préparation du bulletin ;

Préparation de l'enquête .

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES :

(Mmes Buffière, Bochon, Happel, MM.Bir, Blachon).

Responsable : Mme R.Buffière - Suppléante : Me Bochon .

Une réunion pour la distribution du lait (dotation

FORMA : Fonds européen d'orientation et de régulation des marchés agricoles) .

COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL :

(Mme Happel, MM Bergier, Bonnafond, Bir,)

Responsable: R.Bergier - Suppléant: R.Bonnafond .

Une réunion pour l'étude des emplois communaux.

COMMISSION DES FINANCES :

(Mme Buffière, MM Bergier, Blachon, Bonnafond, Chessa).

Responsable: R.Bergier - Suppléant : C.Blachon .

22 mars : préparation du budget primitif .

30 septembre : préparation du budget additionnel.

6 décembre : proposition d'acquisition de matériel .

0 0

0

3 . GRANDES ORIENTATIONS ou l' Avenir de notre COMMUNE -

- LE POS (PLAN D'OCCUPATION DES SOLS)

La loi de décentralisation de janvier 83 a mis la commune devant un choix en matière d'urbanisme :

- Soit un retour au Règlement National d'Urbanisme, ce qui entraîne une restriction du droit à la construction.
(Seules les zones agglomérées pouvant être étendues).

- Soit l'adoption d'un POS qui est un document plus précis et plus complet que le zonage simplifié actuel.

Le POS permet une maîtrise du développement de notre commune en déterminant des zones protégées, des zones agricoles, des zones constructibles, des réserves foncières, des servitudes, etc...

Ce document solide servira de référence pour notre cadre de vie et pour un développement harmonieux à long terme de notre commune.

Il est évident que les décisions concernant le POS ne se prendront pas sans concertation. L'étude et la mise en place du POS nécessiteront au moins deux années de travail.

- EXPLOITATION DE L'ENQUETE CONCERNANT LES BESOINS DANS LE DOMAINE SOCIO-EDUCATIF

Les résultats de l'enquête seront pour le Conseil Municipal un document de travail servant de référence pour d'éventuels choix et décisions budgétaires, concernant les loisirs, l'éducation, la vie associative dans notre commune.

- COMMENT MIEUX UTILISER LES BATIMENTS COMMUNAUX

La commune possède un ensemble de locaux sous-utilisés : ceci est dû en partie à leur vétusté mais aussi à leur conception non fonctionnelle.

Une réflexion d'ensemble est nécessaire avant toute décision. Diverses rencontres avec des architectes conseillers (mis à la disposition de la commune par le syndicat du val de Drôme-SAVD) ont déjà eu lieu à ce sujet. Un plan de référence est projeté tant au niveau des bâtiments que des aménagements extérieurs (places, parking, terrains de jeux, espaces verts...)

O O

O .

4 - VIE ASSOCIATIVE .

LE FOYER DES JEUNES

Né en 1964, le foyer n'a jamais cessé d'exister et nous sommes aujourd'hui 90 adhérents .

Nos principales activités :

- BASKET :

58 licenciés en 7 équipes .

La saison commence en Septembre pour se terminer en Mai .

La préparation nécessite 3 entraînements hebdomadaires .

- GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FEMININE :

15 adhérentes pratiquent cette activité , à raison d'une séance par semaine .

- DANSES POPULAIRES :

30 participants s'initient aux danses d'hier et d'aujourd'hui.

- CINE-CLUB ENFANTS :

Une trentaine d'enfants fréquente ce club, une fois par mois .

- TENNIS et PING - PONG :

2 activités qui se pratiquent épisodiquement au foyer .

- LES FETES DU FOYER :

Un loto en Janvier .

Un concours de pétanque en Mai .

La Vogue des croulants, le premier dimanche de Septembre .

- NOTRE BUT :

Garder et occuper la jeunesse à la CLASTRE .

La Vogue annuelle du 2e. Dimanche d'Août est organisée par le Comité des Fêtes qui regroupe trois associations :

- Anciens - Foyer - Chasse -

- L'AMICALE DES PARENTS D'ELEVES -

L'amicale laïque créée en 1981 est affiliée à la Fédération des Oeuvres laïques .

Peuvent être membres tous les parents des élèves de l'école, les anciens élèves et toute personne intéressée par l'activité de l'amicale .

L'amicale entend manifester sa fidélité à l'idéal laïque et à l'enseignement public en prolongeant leur oeuvre dans le même esprit . Elle participe à l'encouragement des oeuvres péri-scolaires: organise des activités sportives , de loisir , artistiques , culturelles .

L'amicale organise avec les enseignants, la fête des écoles qui a lieu fin Juin .

- LE CLUB SAINT MEDARD -

Une bien sympathique réunion du troisième âge a lieu chaque mardi au Club St Médard où les adhérents se réunissent avec plaisir pour jouer aux cartes et se retrouver entre amis .

Chaque année, le club organise un voyage avec repas au restaurant, il organise aussi un autre repas en cours d'année .

A Noël, le club offre un goûter aux enfants de la petite classe, ceci grâce à la volonté des adhérents car nos moyens sont très modestes .

A noter que toute personne âgée de 60 ans peut adhérer à ce Club amical .

- SOCIETE DE CHASSE - (A.C.C.A.)

L' A.C.C.A. a délivré 80 permis de chasse pour l'année 1983 .

En début d'année, durant les mois de Janvier et Février, des battues aux renards ont été organisées pratiquement tous les dimanches :

Résultat : 3 renards abattus .

Lâcher de gibier :

30 levrauts , début juin .

Début septembre, 4 compagnies de perdrix de 14, plus un meneur, au total : 60 .

A l'ouverture, 220 faisans répartis en 4 lâchers , en tant que gibier de tir .

En début d'année également, ont été lâchés une vingtaine de lapins de garenne élevés bénévolement par des sociétaires .

De plus, cette année, la société a mis en place un garde assermenté en la personne de Monsieur MARQUIER .

- COMITE DES ANCIENS -

Association affiliée à l'Union nationale des retraités et personnes âgées , regroupant toutes les personnes de plus de 65 ans vivant sur la commune et celles étant à l'hôpital .

Son but est de réunir une fois l'an ses adhérents en assemblée générale suivie d'un repas gratuit , servi à toutes les personnes présentes , environ 60 en 1983, d'offrir un colis de Noël à tous ses membres (103) .

Ses moyens de subsistance : cartes d'adhérents , loto et une subvention communale .

5 - ETAT- CIVIL - POPULATION --

1 - ETAT - CIVIL -

Etat-Civil 1983 . (arrêté le 13 / 12 / 83)

NAISSANCES :

A Crest : le 11 janvier - Cécile ANCIANT
" le 22 mars - Ulrich Eric CHABOT
" le 22 mai - Ophélie RIPAUX
A Montélimar : le 2 Novembre - Marie Arlette DAUSSAN

MARIAGES :

En notre mairie :
le 3 Juin : Tony BOCHON et Béatrice COLOMB
le 10 septembre: Jean-Marc VINCENT et Marielle DEVILLE
En mairie de SOYANS :
le 7 mai : Jean-Paul DEVILLE et Agnès AUBERT
En mairie de PORTES les VALENCE :
le 23 juillet : Yves ARNAUD et Annie CROZE .

DECES :

4 janvier : Marie Antoinette CAVALIER , Vve SALIN
15 janvier : Jeanne MOURIER épouse ARCHINARD
20 février : Eva RIGAUD , Vve RAILLON
26 février : Anne Yvonne CHEVENIER, Vve GIROD
4 mars : Gabrielle MAZOUYES, épouse SERVANT
22 avril : Denise DURY , Vve AURAIX
8 mai : Georges Gabriel RAILLON
24 mai : Marie Louise JEAN, épouse ROLLAND
27 mai : Noémie FRIER, Vve ESCOLLE
7 Juillet : Friedrich REIDEL
14 juillet : Marie Louise LAMANDE, Vve GILLES
30 octobre : Gaston BONNAFOND
25 novembre: Emile VETTER

2 - POPULATION -

Au recensement de 82 notre commune comptait 571 habitants pour 492 en 1975 . (recensement précédent) .

Cette augmentation de population s'explique en grande partie par l'installation de jeunes ménages .

Cette tendance se prolonge en 1983 par l'arrivée de nouveaux résidents à qui nous souhaitons la bienvenue .

EVOLUTION DES CONSTRUCTIONS

DANS LA COMMUNE DEPUIS 32 ANS

